## Fédération Suisse de Lutte Amateur

Schweizerischer Amateurringerverband - Swiss Amateur Wrestling Federation

# 09.02 Catégories des compétitions - Catégories de poids 02.04.05 / TK/ZV

1. Actifs	hommes et femmes séparément
1.1 Catégories de poids	50-55 / 60 / 66 / 74 / 84 / 96 / 96-120 kg (7 catégories) Tolérance de poids maximale pour les tournois: 2 kg.
1.2 Durée du combat	3 périodes de 2 minutes avec une pause de 30 secondes entre les périodes. Avec une suspension lors d'une blessure de 2 minutes maximum.
1.3 Âges	Limite d'âge de la catégorie de licence d'actif: 21 ans et plus. Autorisation de participation au combat individuel: Compétitions « actifs ».
2. Juniors	hommes et femmes séparément
2.1 Catégories de poids	50 / 55 / 60 / 66 / 74 / 84 / 96 / 120 kg (8 catégories) Tolérance de poids maximale pour les tournois: 2 kg.
2.2 Durée du combat	3 périodes de 2 minutes avec une pause de 30 secondes entre les périodes. Avec une suspension lors d'une blessure de 2 minutes maximum.
2.3 Âges	Limite d'âge de la catégorie de licence juniors: 18 - 20 ans. Autorisation de participation au combat individuel: Compétitions « actifs et juniors ».
3. Cadets	hommes et femmes séparément
3.1 Catégories de poids	38 / 42 / 46 / 50 / 54 / 58 / 63 / 69 / 76 / +76 kg ( 10 cat.) Aucune tolérance de poids.
3.2 Durée du combat	3 périodes de 1 minute 30 secondes avec une pause de 30 secondes entre les périodes. Avec une suspension lors d'une blessure de 2 minutes maximum.
3.3 Âges	Limite d'âge de la catégorie de licence cadets :14-17 ans. Autorisation de participation au combat individuel : Compétitions « cadets» et dès 16 ans chez les « juniors.
4. Jeunesse	filles et garçons ensembles
4.1 Catégories de poids	28 / 30 / 32 / 35 / 38 / 42 / 47 / 53 / 60 / +60 kg (10 cat.) Aucune tolérance de poids.

**4.2 Durée du combat** 3 périodes de 1 minute 30 secondes avec une pause de 30 secondes

entre les périodes. Avec une suspension lors d'une blessure de 2

minutes maximum.

**4.3 Âges** Limitée d'âges de la catégorie de licence jeunesse : 10 -13 ans.

Autorisation de participation au combat individuel :

Compétitions «jeunesse».

#### 5. Piccolo filles et garçons ensembles

#### 5.1 Système de compétition / Catégorie de poids variables

- 1. Le combat seulement dans un style de lutte et une classe d'âge (par ex. : tournoi Greco pour 6 9 ans)
- 2. Tous les participants sont pesés à 100g près et sont triés d'après le poids dans l'ordre croissant.
- 3. Le poids de l'enfant le plus léger + 10 % = la limite de la 1<sup>ère</sup> classe de poids.
- 4. Le poids du 1<sup>ère</sup> enfant le plus lourd + 10 % = la limite de la 2<sup>ème</sup> classe de poids, etc...
- 5. La limite d'une catégorie est déplacée jusqu'à ce qu'au minimum 3 lutteurs soient dans la même catégorie.

**5.2 Duré du combat** Conseil : 1 période de 2 minutes sans interruption.

**5.3 Âges** Limite d'âges de la catégorie de licence piccolo : 6 - 9 ans.

Autorisation de participation au combat individuel :

Compétitions « piccolo ».

**5.4 Participation au CS** Aucune!

### 6. Catégories d'âges de la FSLA

**Jeunesse** 6 - 9 ans

Cadets 10 - 13 ans (Autorisation de participation dès 16 ans chez les juniors)

Juniors 18 - 20 ans (Autorisation de participation dès 18 ans chez les actifs)

Actifs 21 ans et plus

Les championnats de Suisse comprennent les catégories Actifs, Juniors, Cadets et Jeunesse.

La règle en vigueur pour toutes les catégories de poids: dans la catégorie de poids la plus lourde, le lutteur doit peser le poids minimum de cette catégorie.

Dans les catégories d'âges jeunesses et cadets les lutteurs doivent lutter dans la catégorie de poids correspondant à leur poids effectif. La participation dans une catégorie de poids plus lourd est interdite.

En cas de difficultés d'interprétation de ce règlement, le texte original allemand, qui a été reconnu par le comité central, est valable.